



Bordeaux, le 4 mai 2018

## DOSSIER DE PRESSE

### A630 - Rocade de Bordeaux

#### Rétablissement à 3 voies en amont du pont François Mitterrand en sens extérieur

**Didier LALLEMENT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, et **Alain JUPPE**, président de Bordeaux-Métropole, maire de Bordeaux, ont présenté ce jour les travaux visant à supprimer le rétrécissement de 3 à 2 voies en amont du pont François Mitterrand, sens extérieur de la rocade à hauteur de Bègles, et à améliorer la circulation pour les 70 000 automobilistes qui empruntent chaque jour ce pont dans ce sens.

Les travaux auront pour conséquence la suppression définitive de la piste cyclable présente sur le pont François Mitterrand. Un itinéraire de substitution et des mesures d'accompagnement seront mises en place pour les 300 cyclistes qui, journalièrement, sont impactés par le projet.

Le coût de l'opération est estimé à 1,5 M€. Il est financé à parité par l'État et la Métropole dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

Les travaux débuteront le 14 mai et vont se dérouler sur une période de 8 semaines avec la suppression du pincement dès le 20 juin et une mise en service complète début juillet 2018.

**Ces travaux sur le pont François Mitterrand et le déploiement des projets cyclables de Bordeaux-Métropole s'inscrivent dans les priorités dégagées par les Assises nationales de la mobilité, lancées par le Gouvernement fin 2017.**

## 1 - Descriptif du projet

La rocade de Bordeaux est saturée entre l'échangeur 15 et le pont François Mitterrand, notamment aux heures de pointe, en sens extérieur. En effet, le rétrécissement de 3 à 2 voies en amont du pont François Mitterrand, crée des remontées de file et constitue un point de difficulté de la circulation, en particulier lors de l'heure de pointe du soir.

Les travaux consistent à rétablir la continuité des 3 voies en amont du pont et à maintenir sur le pont une voie affectée aux usagers venant de Bordeaux centre. Ils utilisent les surfaces routières existantes sans création de nouvelle chaussée. Ces modifications nécessitent un détournement du cheminement cyclable.

### ► Les trafics routiers et cyclistes concernés :

- Ce rétrécissement des voies de circulation fait perdre de nombreuses minutes à **plus de 25 000 automobilistes chaque jour** dans leurs **trajets domicile-travail**. Il s'agit majoritairement d'usagers de la rocade mais aussi des voiries locales adjacentes qui se transforment en itinéraires alternatifs aux heures de pointe du soir.

- En moyenne **300 cyclistes par jour** empruntent le pont François Mitterrand dans les deux sens, principalement des cyclo-sportifs pour des **trajets de loisir**. Ce chiffre est à mettre en regard des **8 200** cyclistes qui franchissent la Garonne au droit du pont de Pierre.

### ► Les impacts du projet :

- Une **réduction très importante des temps de trajet** des usagers de la rocade aux heures de pointe entre l'autoroute A62 et la rive droite. Le temps moyen de parcours va passer de 11 mn à 5 mn, et le temps maximum de 24 mn à 7 mn à l'heure de pointe du soir.

- Une **baisse du trafic sur les voies métropolitaines** par un report du trafic sur la rocade. L'augmentation du niveau de service de la rocade va délester les voiries locales de 1 500 à 2 000 véhicules par jour.

- **L'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables**. La baisse de trafic sur ces axes métropolitains va permettre :

- l'aménagement d'un nouveau couloir bus/cyclistes sur les boulevards (entre la route de Toulouse et la barrière de Bègles) qui était impossible jusqu'alors à cause des automobilistes qui évitent la rocade en sens extérieur ;
- l'aménagement cyclable de la route de Toulouse.

- **L'amélioration du cadre de vie des quartiers intra-rocade**. La redistribution du trafic va entraîner une réduction de la pollution atmosphérique et du bruit dans les quartiers d'habitations limitrophes du pont comme à Bègles par exemple rue des Quatre Casters, rue Pauly ou rue Noutary. Près de 10 000 habitants devraient bénéficier d'une baisse du niveau sonore.

## **2 - Déroulement des travaux**

Les travaux, sous maîtrise d'oeuvre de la DIR Atlantique, seront engagés le **lundi 14 mai au matin** avec la fermeture de la piste cyclable. Ils se feront sans aucune interruption de la circulation en journée. Ils seront interrompus durant la fête du fleuve entre le 14 et le 19 juin.

### **► Changement des barrières de sécurité du pont : du 14 mai au 13 juin**

Les premiers travaux consistent dans la mise aux normes des barrières de sécurité sur le pont et leur raccordement sur les deux rives. L'emprise de la piste cyclable actuelle devient une zone de chantier dans laquelle évolue l'entreprise qui démonte les barrières existantes et remonte les nouvelles.

L'approvisionnement du chantier est réalisé de nuit par une neutralisation de la voie de droite de la rocade.

Cette phase s'achève le mercredi 13 juin avec l'enlèvement de la séparation existante entre les voies circulées et l'ancienne piste qui devient momentanément une bande d'arrêt d'urgence.

### **► Travaux de chaussées : du 20 au 29 juin**

Les travaux de la première nuit, du 19 au 20 juin, consistent à raboter l'ensemble de la chaussée et à marquer la configuration définitive des voies. **Le rétablissement de la continuité à 3 voies de la rocade sera effective dès le 20 juin matin** dans des conditions d'exploitation à 70 km/h sur une chaussée rabotée.

Les nuits suivantes, jusqu'au 29 juin, les travaux de chaussée se poursuivent pour offrir une chaussée et un marquage neufs sur l'ensemble de la section.

### **► Travaux de signalisation et de finition : du 2 au 12 juillet**

Les nuits de juillet sont dédiées à la mise en place des équipements définitifs de signalisation avec notamment deux portiques de signalisation directionnelle sur pleines voies, et aux travaux de finition.

**L'ensemble des travaux sera achevé au plus tard le 12 juillet 2018.**

### 3 - Les mesures pour les cyclistes

► Un itinéraire de substitution via le pont Saint-Jean, dans l'attente de la mise en service du pont Simone Veil en 2020

Un itinéraire de substitution va être jalonné à travers Bègles, Bordeaux et Floirac. Il utilisera le réseau structurant avec des aménagements cyclables adaptés :

- Côté rive gauche, la rue Louis Blériot, la rue des Quatre Castera, la rue Michel Slitinsky, la rue Calixte Camelle, puis la rue Marcel Cachin, la rue du Prêche, la rue Roger Lejard, la rue du Maréchal Foch puis remonte par l'avenue Alexis Capelle puis la rue Léon Paillère, la rue Beck, la rue de Son-Tay. Cet itinéraire traverse la gare par le pont en U puis rejoint les quais par la rue Charles Domercq pour franchir la Garonne via le pont Saint-Jean ou le pont de Pierre.
- Côté rive-droite, cet itinéraire suit les quais, entièrement aménagés pour les cyclistes, avec toutefois un report temporaire sur la chaussée en raison des travaux de réfection des digues pendant quelques semaines au sud de l'Arena.

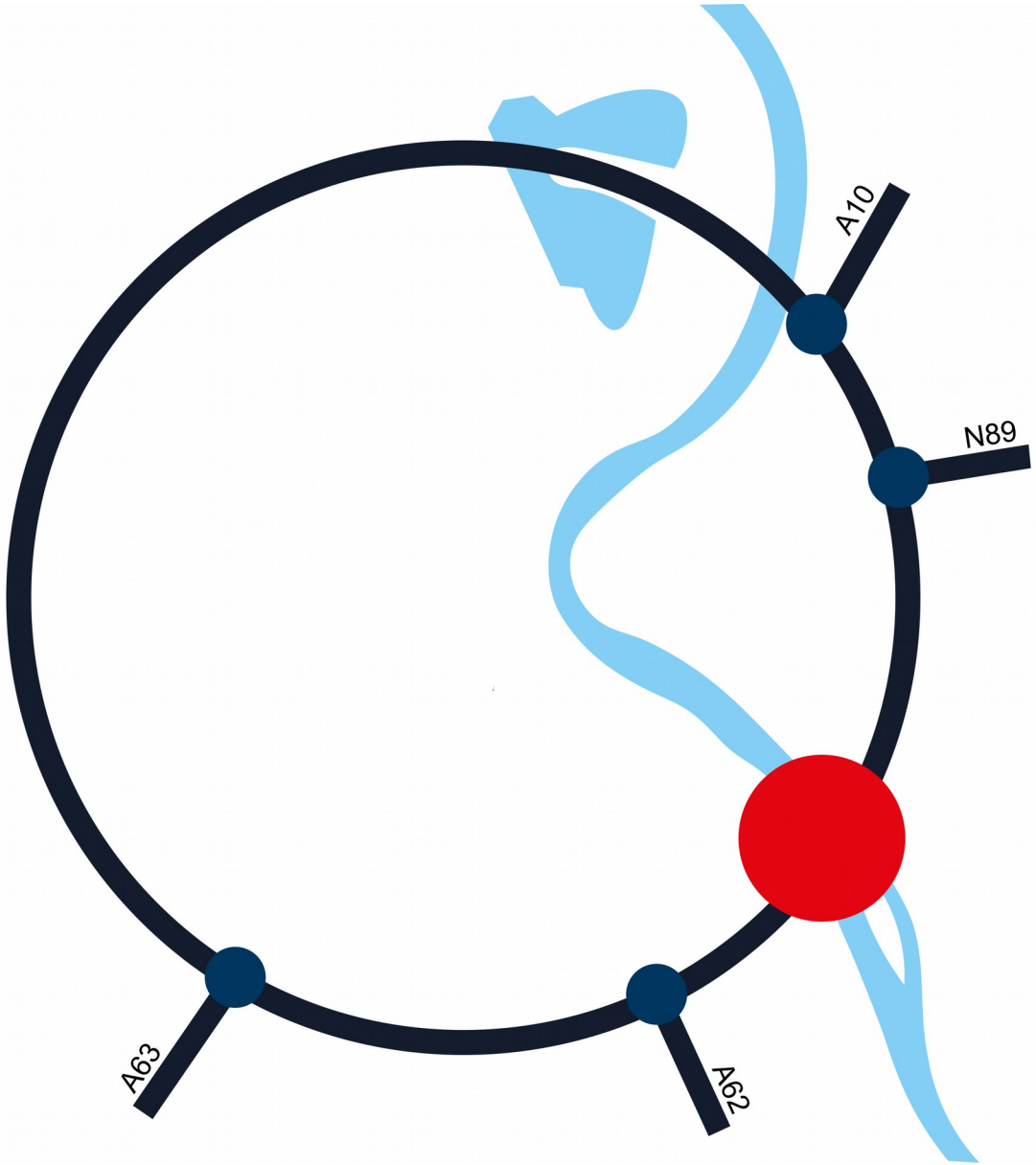
L'information des usagers de la piste cyclable sera assurée dès le 4 mai au soir. Des panneaux seront installés aux abords des accès au pont sur chaque rive, informant les cyclistes sur la date de fermeture du 14 mai, ainsi que sur les directions à prendre pour emprunter les cheminements nouveaux.



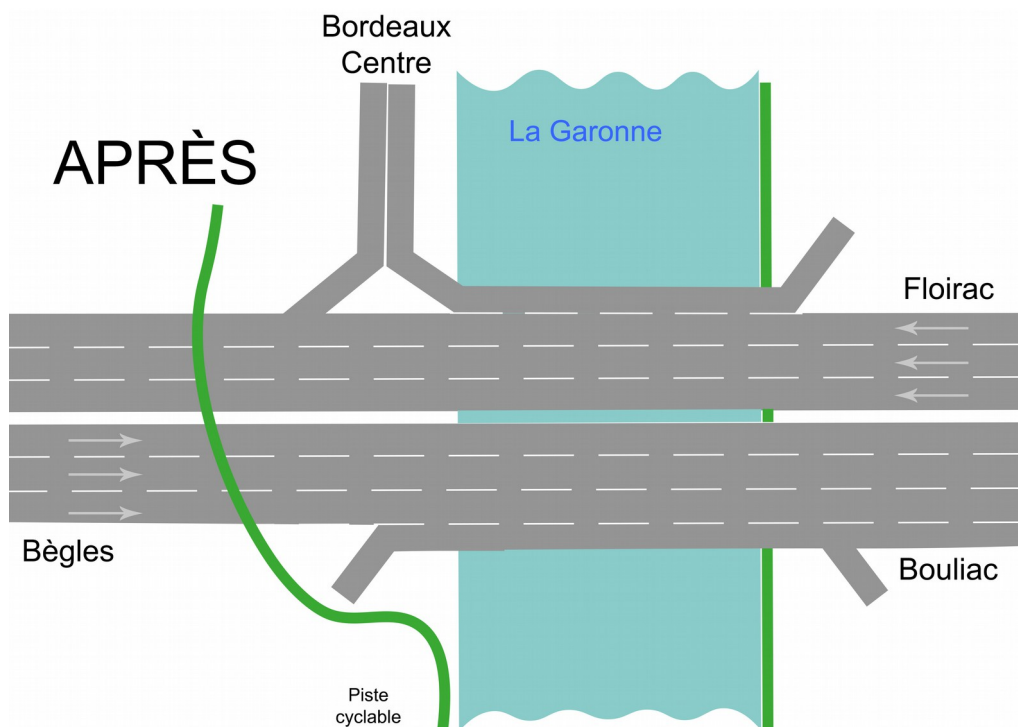
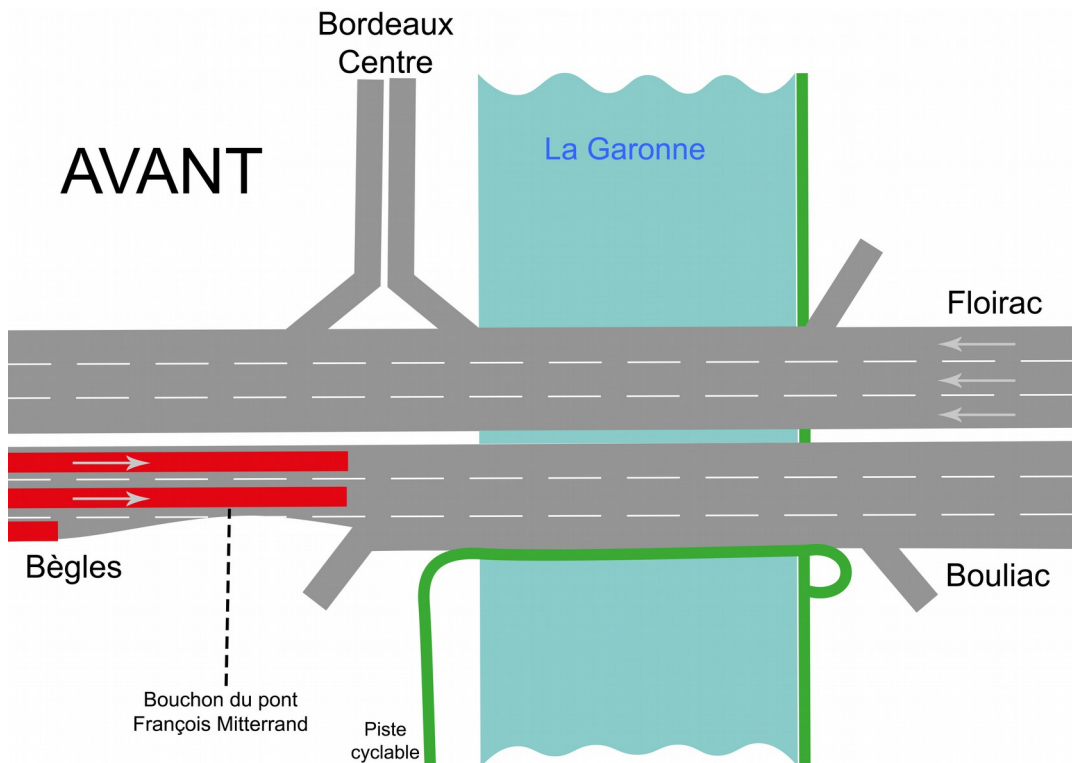
► Le déploiement des projets cyclables de Bordeaux

- Mi avril 2018 : aménagements cyclables en double-sens pour la traversée du pont Saint-Jean et le raccordement avec les quais rive-gauche et rive-droite.
- 
- Fin 2018 : aménagement d'un nouveau couloir bus/cyclistes sur les boulevards (entre route de Toulouse et barrière de Bègles).
- En 2019 : instauration de nouvelles zones 30 à Bègles ; création de voies vertes à Bègles (quartier Terre Neuve et rue des Quatre Castera) et création de pistes cyclables entre la rue Denis Papin à Bègles et l'avenue Mirieu de Labarre (Villeneuve-d'Ornon) et sur la rue Louis Blériot (Bègles).
- En 2020 : Nouveau pont Simone Veil puis création d'un aménagement cyclable double-sens sur le quai Wilson et aménagements cyclables route de Toulouse.

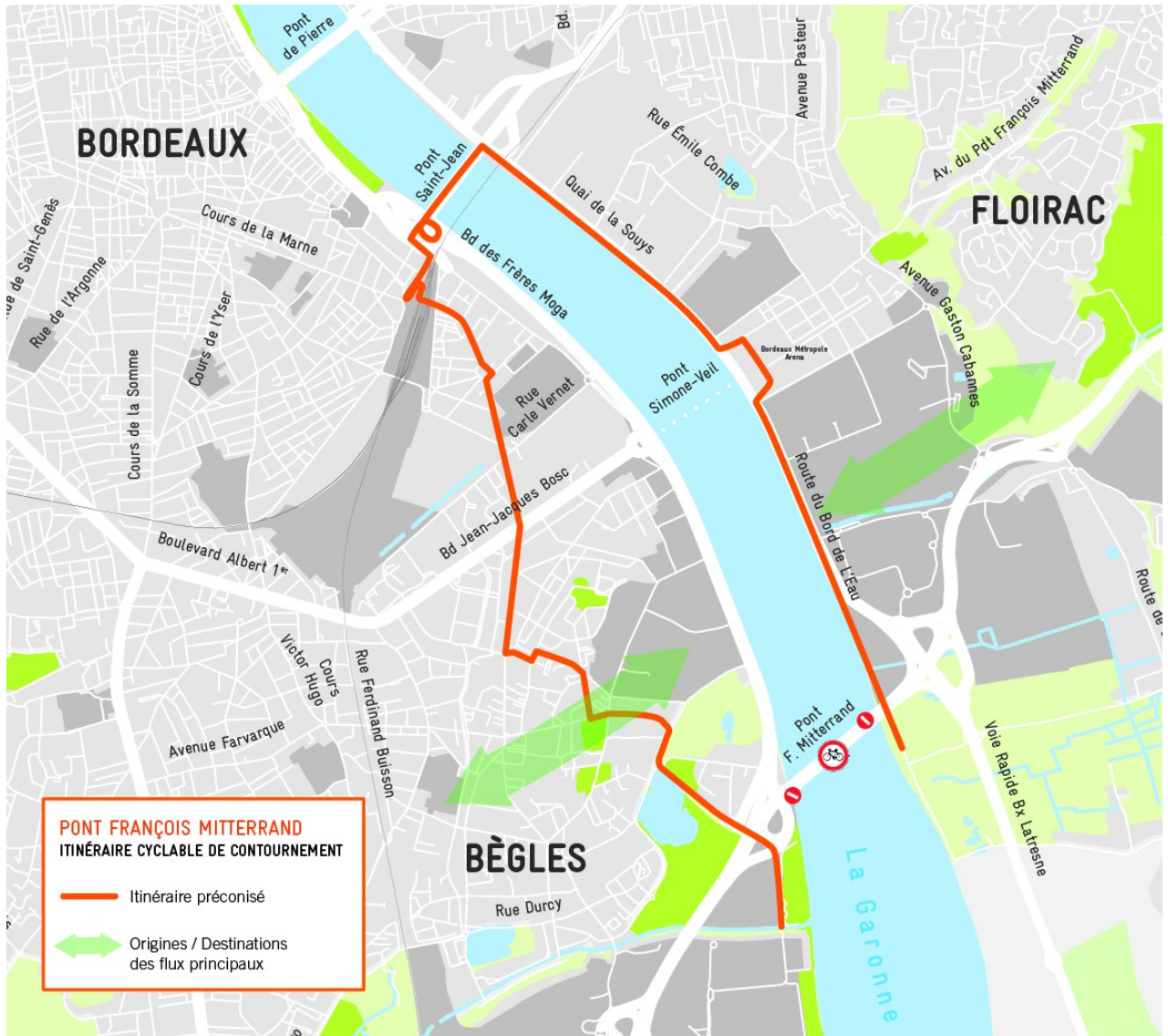
**Plan de situation**



Schémas de circulation avant et après les travaux



**Itinéraire cyclable de contournement**





## Aménagements cyclables

---